

Avis de convocation à l'assemblée générale annuelle

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le conseil d'administration de Groupe Canaccord Genuity Inc. (la « **Société** ») a convoqué l'assemblée générale annuelle (l'« **assemblée** ») des porteurs d'actions ordinaires (les « **actionnaires** ») de la Société de 2025 à 10 h (heure de l'Est), le vendredi 8 août 2025. La Société tiendra l'assemblée sous forme d'une réunion entièrement virtuelle.

La Société vous procure un accès électronique à la circulaire d'information en vue de l'assemblée, plutôt que de vous en faire parvenir une copie papier. Cette façon de faire est plus respectueuse de l'environnement, car elle contribue à réduire l'utilisation de papier ainsi que les coûts d'impression et d'envoi des documents aux actionnaires. L'avis de convocation qui vous a été envoyé vous indique comment accéder à la version électronique de la circulaire d'information de la direction de la Société (la « **circulaire** ») et comment en demander une copie papier. Il indique également comment voter par procuration lors de l'assemblée. Si vous désirez recevoir une copie papier de la circulaire, veuillez suivre les instructions indiquées dans l'avis de convocation.

L'assemblée sera tenue par l'intermédiaire d'une webémission en direct. Tous les actionnaires, quels que soient leur emplacement géographique ou leur participation, auront une chance égale d'assister et de participer à l'assemblée et d'interagir avec les administrateurs de la Société, les membres de la direction et les autres actionnaires.

Les actionnaires inscrits et les fondés de pouvoir dûment nommés pourront assister et participer à l'assemblée, poser des questions et voter en ligne à l'adresse <https://meetings.lumiconnect.com/400-804-549-499>. Les actionnaires véritables non inscrits (c'est-à-dire ceux qui détiennent leurs actions par l'entremise d'un courtier en valeurs, d'un courtier en placement, d'une banque, d'une société de fiducie, d'un dépositaire, d'un prête-nom ou d'un autre intermédiaire) qui ne se sont pas dûment nommés eux-mêmes fondés de pouvoir pourront également assister à l'assemblée virtuelle en tant qu'invités. Les invités pourront assister virtuellement à l'assemblée et l'écouter, mais ne pourront pas voter ou poser des questions au cours de celle-ci.

À titre de porteur d'actions ordinaires, vous avez le droit d'assister à l'assemblée et d'exercer un droit de vote pour chaque action ordinaire que vous détenez. Si vous êtes un actionnaire et que vous ne pouvez assister à l'assemblée, vous pourrez néanmoins y voter en remplissant le formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote joint à l'avis. La circulaire explique le fonctionnement du processus de vote. **Pour garantir leur vote à l'assemblée, les actionnaires inscrits doivent déposer leur formulaire de procuration ou le formulaire d'instructions de vote auprès de l'agent des transferts de la Société, Services aux investisseurs Computershare Inc. (« Computershare »), à ses bureaux de Toronto au plus tard à 10 h (heure de l'Est), le mercredi 6 août 2025. Dans l'éventualité d'une grève des employés de Postes Canada, les actionnaires sont invités à transmettre leur procuration ou leurs instructions de vote par téléphone ou par Internet (le cas échéant) afin que la procuration ou les instructions de vote soient reçues à temps.**

Si vous êtes un actionnaire véritable non inscrit, vous devez suivre les directives fournies par votre intermédiaire pour pouvoir exercer les droits de vote rattachés à vos actions.

Les questions suivantes seront abordées à l'assemblée :

- a) Élection des administrateurs pour l'année à venir
- b) Nomination des auditeurs pour l'année à venir et autorisation aux administrateurs de fixer la rémunération des auditeurs
- c) Approbation d'une résolution consultative et non contraignante visant l'approbation de la rémunération des membres de la haute direction décrite dans la circulaire
- d) Toute autre question pouvant être dûment soumise à l'assemblée ou tout report ou ajournement de l'assemblée

Dès la fin de l'assemblée officielle, le chef de la direction fera une présentation.

Fait le 10 juin 2025.

Par ordre du conseil d'administration
D'Arcy P. Doherty
Secrétaire